



AMBERT  
LIVRADOIS  
FOREZ



ABATTOIR D'AMBERT

# 1. CONTEXTE STATUTAIRE

- Jusqu'en 2018 : la SEAMA exploite l'abattoir sous contrat d'affermage dans le cadre d'une DSP
- 2019 : SEAMA en procédure de redressement judiciaire
- Fin 2019 : Résiliation de la DSP / reprise en régie directe par la commune
- 1<sup>er</sup> janvier 2022 : Transfert de la compétence à la CC

## 2. SITUATION ACTUELLE DE L'ETABLISSEMENT

- Mises en demeure de fermeture régulières depuis des années par les services de la DDPP : (hygiène, protection de l'environnement, mises aux normes des bâtiments)
- Difficulté de management/ressources humaines
- Installations vieillissantes et non fonctionnelles
- Baisse des tonnages abattus

## 3. RÉPONSE A LA PROBLÉMATIQUE

- **A court terme : 2021**
  - Redresser la situation sanitaire pour dépasser la procédure contradictoire de fermeture
  - Préparer le transfert à la CC
  - S'interroger et se positionner sur l'avenir de l'établissement

## 3. RÉPONSE A LA PROBLÉMATIQUE

### A court terme : 2021

#### Actions menées par la mairie :

- Dossier d'agrément et divers documents normatifs en cours,
- Formation du personnel prévue en mars,
- Mises aux normes urgentes par les services techniques,
- Modification des statuts de la Régie pour intégrer un élu de la CC dans le Conseil d'exploitation
- Evolution des missions du directeur opérationnel actuel (exploitation + protocole hygiène/sécurité) => manque de temps/surcharge : solution ?
- Diagnostic bâtementaire pour le chiffrage de 3 scénarii : mises aux normes des installations actuelles, agrandissement ou construction neuve,
- Recrutement et prise en charge d'un directeur (RH et gestion administrative et commerciale)

## 3. RÉPONSE A LA PROBLÉMATIQUE

### A court terme : 2021

#### Actions menées par la CC :

- Participation d'un élu de la CC au Conseil d'exploitation de la Régie
- Lancement d'une étude de marché et consultation des acteurs/partenaires locaux :
  - => Objectif : Orienter les investissements et le futur de l'abattoir (activités, évolutions, dimensionnement)

## 3. RÉPONSE A LA PROBLÉMATIQUE

- **A moyen terme : 2022-2024**
  - Réaliser le scénario retenu pour l'avenir de l'abattoir (réhabilitation ou construction)
  - Évolution de la structure juridique vers une SEM
  - Développer l'offre de services...
- **A long terme : 2025...**
  - Objectif : Disposer d'un outil de développement au service de l'alimentation locale (abattage, découpe, transformation)